



Actus Agricoles

Un [arrêté du 8 avril 2020](#) suspend pour un an l'introduction, l'importation et la mise sur le marché en France de cerises fraîches destinées à l'alimentation produites dans un pays autorisant les produits phytopharmaceutiques contenant la substance active diméthoate pour le traitement des cerisiers.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/cerises-suspension-des-importations/>